

DOSSIER MÉDICAL PERSONNEL

Pour plus d'informations ou pour programmer une rencontre avec un conseiller DMP de l'URMLA, contactez la Commission DMP au : 03.90.20.84.86 ou renvoyez le questionnaire ci-dessous à :

Renseignements et informations :

Christine BENTZINGER

Alsace DMP—URMLA

Immeuble Le Forum—52 rte de Bischwiller—67300 SCHILTIGHEIM

Tel : 03.90.20.84.86—Fax : 03.90.20.09.70

E-mail : urmla-dmp@orange.fr

Docteur : _____
Exerçant

à : _____

E-mail : _____

Spécialité : _____

Souhaite rencontrer un conseiller DMP de l'URMLA

Association Alsace DMP

Immeuble le Forum

52 route de Bischwiller

67300 SCHILTIGHEIM

Tel 03.90.20.84.86

Fax : 03.90.20.09.70

mèl : urmla-dmp@orange.fr

Www.urml-alsace.fr

(rubrique Commissions / Informatique / DMP)



Alsace

DMP

DOSSIER MEDICAL PERSONNEL

L'URMLA À VOS CÔTÉS !

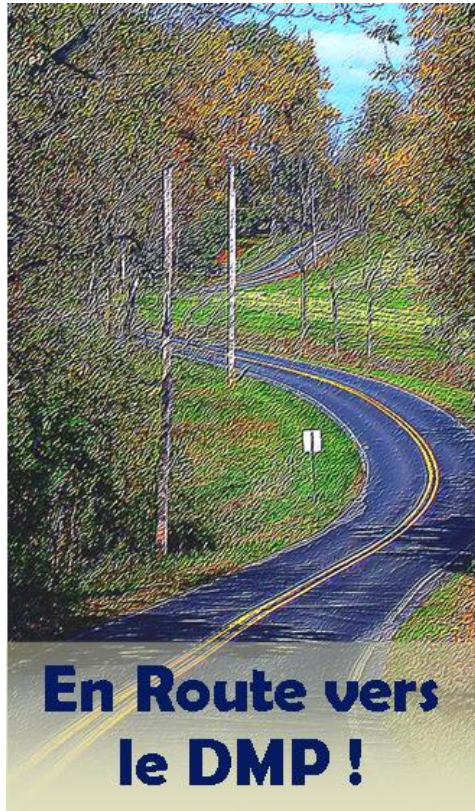
Newsletter n°1—Mars 2009



Depuis plusieurs années, l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace est engagée au sein du projet Dossier Médical Personnel (DMP), convaincue qu'un tel outil peut faciliter l'exercice des médecins libéraux.

Créée en 2008, l'Association Alsace DMP a amorcé des partenariats avec les éditeurs de logiciels professionnels et permis à la Commission DMP de voir le jour au sein de l'URMLA.

DOSSIER MEDICAL PERSONNEL LE DMP EN ALSACE ? UNE RÉALITÉ !



Aujourd'hui, la plupart des barrières techniques sont levées, permettant l'utilisation en conditions réelles du DMP dans les cabinets médicaux. Le DMP régional que nous vous proposons d'adopter a pour objectifs **l'échange et la mise en commun d'informations médicales entre professionnels de**

santé, par l'entremise des dossiers créés et en lien avec la messagerie sécurisée e-santé.

Les points forts du DMP :

- **PRATIQUE** : il permet la consultation en ligne des antécédents médicaux du patient
- **SECURISANT** : le soignant peut connaître la médication du patient (à terme, le DMP sera relié au Dossier Pharmaceutique)
- **ERGONOMIQUE** : il est intuitif et facile à utiliser, que vous disposiez ou non d'un logiciel médical.

Depuis le 5 novembre 2008, les Conseillers DMP de l'URMLA vont à la rencontre des médecins afin **de leur présenter ce nouvel outil, au cours d'une visite dédiée d'une demi-heure à trois-quarts d'heure.**

Alain KLEIMBERG, Dominique ESSER, Martin GARTNER et Emmanuel MICLO seront amenés à vous contacter dans les semaines à venir pour vous proposer cette visite et convenir d'un rendez-vous.



Leurs missions :

- **Présenter l'outil** DMP et la messagerie sécurisée e-santé
- **Apprécier les besoins** de votre cabinet en vue de son utilisation
- **Répondre à vos questions** et vous guider

L'ordinateur de votre cabinet est relié à l'Internet haut-débit et muni d'un lecteur de carte CPS ? Vous êtes alors idéalement équipés pour utiliser le DMP régional !